

Ministère
de l'Intérieur.

Direction
des Sciences
Belles-Lettres
et
Beaux-Arts.

2^e Division.

Bureau
Des beaux-arts.

Académie de
France à Rome.

Rapport sur
les travaux des
pensionnaires.

N^o 8,504.

Paris, le 14 novembre 1828.

312

Monsieur le Directeur, j'ai l'honneur de vous transmettre le rapport qui vient de me être adressé par l'Académie royale des beaux-arts sur les travaux des pensionnaires du Roi.

La plupart des pensionnaires ayant fait preuve de zèle et d'exactitude, l'Académie leur donne dans son rapport les éloges qu'ils ont mérités, mais en même temps elle signale la négligence que quelques uns de ces M^{rs} ont mise à remplir les obligations qui leur étoient imposées.

Je dois à cette occasion vous renouveler l'invitation de veiller à ce que à l'avenir, aucun des vôtres ne se dispense de la stricte observation du règlement.

Agnez, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Ministre.

Le Directeur des Sciences,
belles-lettres et beaux-arts,

*Just
fimus*

N^o le Directeur de l'Académie
de France à Rome.